

Procès-verbal de la 5^e séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Des Rives tenue le mardi 17 mai 2022 à la salle de conférence.

Membres présents

Bouchard, Nathalie
Dubé, Mélanie

Ducharme, Alexandre
Lanctôt, Marie-Anne

Meda, Laetitia
Rancourt, Jean-Claude

Membres absents

Dignard, Marie-Josée
Hébert, Christine
Krireche, Katia

Lacroix, Léa
Lamanque, Julie

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la rencontre à 19 h 02.

La présidente souhaite la bienvenue à tous.

2. Vérification des présences et du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Madame Nathalie Bouchard, appuyée par Madame Mélanie Dubé.

La direction désire faire un retour en lien avec la présence du public lors des CÉ. Il est possible pour un parent non membre de venir assister à une rencontre lorsqu'il le désire. Toutefois, si celui-ci désire ajouter un point, il doit obligatoirement communiquer avec la présidente du CÉ ou avec la direction d'école. Par la suite, ce parent pourra parler uniquement lors de la parole au public; il pourra cependant rester comme spectateur pour le reste de la rencontre.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Aucun.

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 5 avril 2022

L'adoption du procès-verbal du 5 avril 2022 est proposée par Madame Laetitia Meda, appuyée par Madame Marie-Anne Lanctôt. Le procès-verbal du 5 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

6. Information

6.1. De la présidente

Aucun point.

6.2. Du représentant au Comité de parents

La dernière rencontre s'est tenue via TEAMS puisqu'en début d'année, il a été décidé que toutes les rencontres se tiendraient ainsi.

Aucun point en particulier.

Les parents étaient invités à s'inscrire à l'Assemblée générale des Centres de services scolaires et se faire rembourser les frais. Le but étant d'encourager les parents à s'impliquer dans les parcours scolaires des enfants.

6.3. Des représentants des élèves

Aucun point.

6.4. Des représentants du personnel enseignant

Dernière ligne droite jusqu'à la fin de l'année. Il s'agit toujours d'une période plus critique et difficile pour nos finissants de secondaire 5 qui sont fatigués et démotivés.

Monsieur Rancourt a annoncé qu'il se retirait du rôle de coordonnateur du programme linguistique. La direction explique que la coordination de ce programme avait été créée lors du déménagement de l'école Armand-Corbeil vers l'école Des Rives et qu'il n'y a pas de coordination dans les programmes de Ski/planche et de Multisport.

6.5. Des représentants du personnel de soutien

Aucun point.

6.6. Du personnel professionnel

Aucun point.

6.7. De la direction

Travaux été 2022 (Modulaires, Changement de vocation de certains locaux)

Les travaux de pieutage doivent débuter cette semaine. La livraison des modulaires est prévue pour la mi-juin.

En théorie, les modulaires devraient rester jusqu'à l'ouverture de la future école secondaire Urbanova prévue en 2023.

La direction présente les plans aux membres en indiquant la vocation possible des différents locaux. Le tout devrait être prêt pour la rentrée.

Suite à la consultation auprès des enseignants, il a été déterminé que la clientèle ciblée pour s'installer dans le modulaire serait les élèves de 5^e secondaire ainsi que les PRÉ-DEP.

Session d'examens

Tous les parents ont déjà reçu le calendrier de la session d'examens.

La direction mentionne qu'il y a malheureusement beaucoup de parents qui ont pris la décision de partir en vacances avec leurs enfants durant la période d'examens. Il s'agit d'un constat à travers les écoles du CSSDA. La direction rappelle l'importance de respecter ce calendrier et précise que l'école se termine **le 23 juin.**

De plus, le taux d'absentéisme motivé par les parents en après-midi lors des examens de français de secondaire 4 et 5 a été très élevé. Pourtant, la règle était que les cours devaient être maintenus en pm.

Suivi Covid-19

La situation s'est nettement améliorée. Le port du masque n'est maintenant plus obligatoire.

L'année a été assez éprouvante pour tous. Le cumul des deux dernières années Covid se fait sentir. L'école a subi un manque d'effectif tout au long de l'année.

Plan d'effectif 2022-2023

La direction présente et explique les changements au plan d'effectif pour 2022-2023.

7. Dépôt pour consultation

Aucun.

8. Dépôt pour adoption

8.1 Budget 2022-2023

La direction présente et explique le budget annuel pour l'année scolaire 2022-2023. Il explique les différents fonds et les différentes dépenses qui y sont imputées.

Par la résolution # 170522-01, l'adoption du budget annuel 2022-2023 est proposée par Madame Mélanie Dubé, appuyée par Madame Laetitia Meda. Le budget est adopté à l'unanimité.

9. Dépôt pour approbation

9.1 Choix des manuels scolaires (cahiers d'exercices) 2022-2023

Les enseignants ont déjà formulé leurs demandes de cahiers d'exercices pour l'année à venir, car cette année, l'équipe de la COOP doit procéder aux commandes de cahiers d'exercices plus tôt qu'à l'habitude. En effet, les différentes maisons d'édition ont avisé le CSSDA que pour s'assurer de recevoir tous les cahiers à temps pour le rentrée scolaire, les écoles devaient passer leurs commandes le plus rapidement possible étant donné les nombreux problèmes d'approvisionnement liés à la COVID-19.

La direction présente la liste des cahiers d'exercices qui seront demandés l'an prochain.

9.2 Semestrialisation des cours continuum PRÉ-DEP

La direction présente la dérogation au régime pédagogique concernant la pondération des élèves des programmes PR3 & PR4. Le but étant de favoriser la réalisation du projet de ce programme particulier qui consiste à impliquer les élèves dans un programme parallèle de formation professionnelle en vente-conseil.

La pondération de l'année sera donc répartie en 2 étapes :

Étape 1 : 20%

Étape 2 : 80%

Par la résolution # 170522-02, l'adoption de la pondération annuelle des groupes PR3 et PR4 est proposée par Madame Marie-Anne Lanctôt, appuyée par Madame Laetitia Meda. La résolution est adoptée à l'unanimité.

10. Levée de la séance

La prochaine rencontre aura lieu le 14 juin 2022.

La séance est levée à 20 h 33.

La présidente
Laetitia Meda

Le directeur
Alexandre Ducharme

La secrétaire
Martine Fernet-Rauzon